



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE LA
GUADELOUPE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMMUNE DE
SAINTE ANNE

1^{ère} SESSION ORDINAIRE DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 17 JUILLET 2020

Numéro de la délibération
10^{ème} délibération

Décision modificative au budget primitif 2020.

L'an deux mille vingt et le dix-sept du mois de juillet, à seize heures vingt-sept minutes, le conseil municipal de la commune de SAINTE-ANNE, s'est réuni à la salle des délibérations de la mairie, sous la présidence de Monsieur Christian BAPTISTE, maire.

Convocation faite le
10 juillet 2020

Membres
en exercice : 35

Etaient présents :

M. Christian BAPTISTE, Mme Lydia FARO épouse COURIOL, M. Yves QUIQUEREZ, Mme Sylvia LAPTES, M. Francs BAPTISTE, Mme Olivia RAMOUTAR-BADAL, M. Patrick SOLVET, Mme Eddie MIXTUR, M. Marcel KANDASSAMY, Mme Mariette MANDRET épouse PASSAVE, M. Georges NARDIN, Mme Marie-Anièce MANNE, M. Hugues CHATEAUBON, Mme Evelyne VACHER, Mme Nicole BAZZOLI, M. Lucien GALVANI, Mme Marie-Louise ANDRE-LUBIN, Mme Dalila MARIE-JOSEPH, Mme Maude GEOFFROY, Mme Liliane MALACQUIS, M. Georges COUPPE DE K/MARTIN, M. Eric LATCHOUMANIN, Mme Valérie HUGUES, Mme Mariane GRANDISSON, M. Fabrice DURO, M. Bruno DESIREE, M. Miguel TROUPE, M. Joé SOUBARAPA, M. Alain CUIRASSIER, Mme Nicole SOLVAR épouse SINIVASSIN, M. Patrick GALAS, Mme Jeannette COURIOL, M. Jacques KANCEL, Mme Ketty COURIOL épouse LOMBION, M. Sébastien GAUTHIER.

DÉLIBÉRATIONS
AFFICHÉES
Le 18 juillet 2020

SAINTE-ANNE,
Le 18 juillet 2020

Secrétaire de séance : Monsieur Miguel TROUPE

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n° 2012-1246 modifié du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté interministériel du 20 décembre 2018 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu la délibération n° 6 du conseil municipal en date du 19 avril 2019 approuvant le plan pluriannuel des investissements durables 2019-2024 ;

Vu la délibération n° 5 en date du 21 février 2020 approuvant le budget prévisionnel 2020 de la commune ;

Considérant la nécessité d'inscrire les dépenses et recettes nouvelles ;

Le Conseil municipal ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE :

A la majorité, mesdames Nicole SINIVASSIN, Jeannette COURIOL, Kitty COURIOL épouse LOMBION et messieurs Alain CUIRASSIER, Patrick GALAS, Jacques KANCEL, Sébastien GAUTHIER se sont abstenus ;

Article 1 : d'approuver la décision modificative n°1 au budget supplémentaire de la collectivité conformément au document budgétaire ci-joint.

Article 2 : d'autoriser le maire à signer tout acte relatif à cette affaire.

Fait et délibéré à Sainte-Anne
Les jours, mois et an que dessus
Et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire


Christian BAPTISTE



N.B : Tout recours contre la présente délibération doit être adressé au Tribunal Administratif de Guadeloupe dans un délai de 2 mois à compter de la date à laquelle elle est rendue exécutoire.

Les actes pris par la commune sont exécutoires de plein droit dès qu'il a été procédé à leur publication ou affichage ou à leur notification aux intéressés ainsi qu'à leur transmission au représentant de l'Etat dans le département ou à son délégué dans l'arrondissement. (L 2131-1 du CGCT). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyen » accessible par le site www.telerecours.fr ».

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - COMMUNE DE SAINTE ANNE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21971128000012

POSTE COMPTABLE :

M. 14

Budget supplémentaire (3)
Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (4)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	29
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	33
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	54
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	85
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	86
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	87
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	89
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	90
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	91
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	92
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	93

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	94
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	96
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
--	------------

COMMUNE DE SAINTE ANNE - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2020

D2 - Arrêté et signatures

97

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

COMMUNE DE SAINTE ANNE - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2020

Code INSEE 97128	COMMUNE DE SAINTE ANNE BUDGET PRINCIPAL	BS 2020
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	26 913
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	2 132
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
LA CARL	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 283,66	0
2	Produit des impositions directes/population	490,47	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 338,48	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	168,27	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	208,53	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	71,84 %	NaN %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0 %	NaN %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	12,57 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	NaN %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

COMMUNE DE SAINTE ANNE - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2020

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

COMMUNE DE SAINTE ANNE - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2020

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	0,00	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		0,00	0,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 371 293,34	1 371 293,34
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 371 293,34	1 371 293,34

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 371 293,34	1 371 293,34
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	5 731 600,00	0,00	0,00	0,00	5 731 600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	24 026 355,22	0,00	503 357,59	503 357,59	24 529 712,81
014	Atténuations de produits	1 947 855,00	0,00	0,00	0,00	1 947 855,00
65	Autres charges de gestion courante	1 160 000,00	0,00	0,00	0,00	1 160 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		32 865 810,22	0,00	503 357,59	503 357,59	33 369 167,81
66	Charges financières	627 950,00	0,00	0,00	0,00	627 950,00
67	Charges exceptionnelles	550 000,00	0,00	0,00	0,00	550 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		34 043 760,22	0,00	503 357,59	503 357,59	34 547 117,81
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 705 867,59		-503 357,59	-503 357,59	1 202 510,00
042	Opéral* ordre transfert entre sections (5)	682 060,00		0,00	0,00	682 060,00
043	Opéral* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 387 927,59		-503 357,59	-503 357,59	1 884 570,00
TOTAL		36 431 687,81	0,00	0,00	0,00	36 431 687,81

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=		
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	36 431 687,81

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	17 000,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	790 000,00	0,00	-115 326,00	-115 326,00	674 674,00
73	Impôts et taxes	27 289 941,00	0,00	0,00	0,00	27 289 941,00
74	Dotations et participations	7 704 130,00	0,00	72 261,00	72 261,00	7 776 391,00
75	Autres produits de gestion courante	221 500,00	0,00	0,00	0,00	221 500,00
Total des recettes de gestion courante		36 022 571,00	0,00	-43 065,00	-43 065,00	35 979 506,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	43 065,00	43 065,00	43 065,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		36 022 571,00	0,00	0,00	0,00	36 022 571,00
042	Opéral* ordre transfert entre sections (5)	400 000,00		0,00	0,00	400 000,00
043	Opéral* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		400 000,00		0,00	0,00	400 000,00
TOTAL		36 422 571,00	0,00	0,00	0,00	36 422 571,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	9 116,81
=		
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	36 431 687,81

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 484 570,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.



COMMUNE DE SAINTE ANNE - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2020

(6) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

COMMUNE DE SAINTE ANNE - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2020

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	363 297,25	0,00	30 000,00	30 000,00	393 297,25
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	904 026,58	0,00	247 293,34	247 293,34	1 151 319,92
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 890 005,59	0,00	1 094 000,00	1 094 000,00	2 984 005,59
	Total des dépenses d'équipement	3 157 329,42	0,00	1 371 293,34	1 371 293,34	4 528 622,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 202 510,00	0,00	0,00	0,00	1 202 510,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 202 510,00	0,00	0,00	0,00	1 202 510,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 359 839,42	0,00	1 371 293,34	1 371 293,34	5 731 132,76
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	400 000,00		0,00	0,00	400 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	400 000,00		0,00	0,00	400 000,00
	TOTAL	4 759 839,42	0,00	1 371 293,34	1 371 293,34	6 131 132,76

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 471 854,29
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 602 987,05
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 976 823,96	0,00	1 874 650,93	1 874 650,93	3 851 474,89
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 976 823,96	0,00	1 874 650,93	1 874 650,93	3 851 474,89
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 045 031,12	0,00	0,00	0,00	1 045 031,12
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 821 911,04	0,00	0,00	0,00	1 821 911,04
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 866 942,16	0,00	0,00	0,00	2 866 942,16
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 843 766,12	0,00	1 874 650,93	1 874 650,93	6 718 417,05
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	1 705 867,59		-503 357,59	-503 357,59	1 202 510,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	682 060,00		0,00	0,00	682 060,00

COMMUNE DE SAINTE ANNE - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2020

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 387 927,59		-503 357,59	-503 357,59	1 884 570,00
TOTAL		7 231 693,71	0,00	1 371 293,34	1 371 293,34	8 602 987,05

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 602 987,05
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 484 570,00
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

COMMUNE DE SAINTE ANNE - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2020

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	503 357,59		503 357,59
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		-503 357,59	-503 357,59
	Dépenses de fonctionnement – Total	503 357,59	-503 357,59	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 094 000,00		1 094 000,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	30 000,00	0,00	30 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	247 293,34	0,00	247 293,34
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 371 293,34	0,00	1 371 293,34

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 371 293,34
---	---------------------

COMMUNE DE SAINTE ANNE - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2020

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	-115 326,00		-115 326,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	72 261,00		72 261,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	43 065,00	0,00	43 065,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 874 650,93	0,00	1 874 650,93
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		-503 357,59	-503 357,59
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 874 650,93	-503 357,59	1 371 293,34

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 371 293,34
---	---------------------



COMMUNE DE SAINTE ANNE - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2020

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

COMMUNE DE SAINTE ANNE - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2020

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	5 731 600,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	208 378,25	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	733 376,70	0,00	0,00
60621	Combustibles	13 678,50	0,00	0,00
60622	Carburants	97 051,10	0,00	0,00
60623	Alimentation	544 492,78	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	11 192,89	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	63 305,22	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	72 239,68	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	55 592,60	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	45 458,21	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	6 381,70	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	63 280,82	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	153 247,22	0,00	0,00
6125	Crédit-bail immobilier	108 223,40	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	46 410,46	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	715 841,97	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 189,83	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	37 017,36	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	106 031,70	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	41 095,97	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	712 784,36	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	410 272,31	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	80 261,38	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	84 236,54	0,00	0,00
6156	Maintenance	264 575,15	0,00	0,00
6161	Multirisques	201 969,76	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	90 543,74	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	32 500,07	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	44 307,37	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	175 011,70	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	6 341,71	0,00	0,00
6226	Honoraires	56 357,63	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	8 491,62	0,00	0,00
6228	Divers	20 379,03	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	23 694,96	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 085,58	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	2 427,97	0,00	0,00
6237	Publications	265,61	0,00	0,00
6238	Divers	79 947,16	0,00	0,00
6241	Transports de biens	9 375,63	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	44 553,52	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	1 772,74	0,00	0,00
6257	Réceptions	17 855,78	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	26 602,22	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	163 824,14	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 187,49	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	25 128,76	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	422,10	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	12 220,48	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	4 249,97	0,00	0,00
6358	Autres droits	467,16	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	24 026 355,22	503 357,59	503 357,59
6331	Versement de transport	183 213,02	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	61 298,57	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	372 047,09	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	36 643,81	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	15 231 140,72	503 357,59	503 357,59
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	202 159,62	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	1 087 573,20	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	1 141 543,91	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	57 166,95	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 985 897,85	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 432 687,67	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	40 848,58	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	8 044,61	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	33 572,98	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	70 000,00	0,00	0,00

COMMUNE DE SAINT-ANNE - BUDGET PRINCIPAL - DS - 2020

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6488	Autres charges	82 516,64	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	1 947 855,00	0,00	0,00
739115	Prélèvt au titre de l'article 55 loi SRU	293 000,00	0,00	0,00
739221	FNGIR	1 654 855,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 160 000,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	239 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	19 800,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	11 200,00	0,00	0,00
6535	Formation	2 400,00	0,00	0,00
6536	Frais de représentation du maire	1 000,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	506 300,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	15 000,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	180 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	185 300,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		32 865 810,22	503 357,59	503 357,59
66	Charges financières (b)	627 950,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	627 950,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	550 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	20 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	530 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		34 043 760,22	503 357,59	503 357,59
023	Virement à la section d'investissement	1 705 867,59	-503 357,59	-503 357,59
042	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	682 060,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	682 060,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 387 927,59	-503 357,59	-503 357,59
043	Opérat* ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 387 927,59	-503 357,59	-503 357,59
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		36 431 687,81	0,00	0,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE SAINTE ANNE - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2020

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	17 000,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	17 000,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	790 000,00	-115 326,00	-115 326,00
70312	Redevances funéraires	400,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat* domaine public communal	100 000,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	9 600,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	65 000,00	-43 065,00	-43 065,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	580 000,00	-72 261,00	-72 261,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	35 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	27 289 941,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	13 200 000,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	43 500,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	89 041,00	0,00	0,00
7334	Taxes sur les passagers	455 000,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	64 700,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	11 700,00	0,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	36 000,00	0,00	0,00
7372	Taxes sur les carburants	1 240 000,00	0,00	0,00
7373	Octroi de mer	11 700 000,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	450 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	7 704 130,00	72 261,00	72 261,00
7411	Dotation forfaitaire	3 040 000,00	-43 913,00	-43 913,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	2 500 000,00	116 174,00	116 174,00
744	FCTVA	200 000,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	746 000,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat* taxes foncière	200 000,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat* taxe habitat*	1 000 000,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	6 000,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	12 130,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	221 500,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	221 500,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		36 022 571,00	-43 065,00	-43 065,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	43 065,00	43 065,00
774	Subventions exceptionnelles	0,00	43 065,00	43 065,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		36 022 571,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	400 000,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	400 000,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre Intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		400 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		36 422 571,00	0,00	0,00

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

COMMUNE DE SAINTE ANNE - BUDGET PRINCIPAL - DS - 2020

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

COMMUNE DE SAINTE ANNE - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2020

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	363 297,25	30 000,00	30 000,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	1 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	241 469,00	20 000,00	20 000,00
2033	Frais d'insertion	5 023,50	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	115 804,75	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	904 026,58	247 293,34	247 293,34
2115	Terrains bâtis	20 798,31	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	2 024,96	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	80 013,93	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	176 362,66	50 000,00	50 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	1 952,45	70 000,00	70 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	4 568,79	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	320 079,60	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	181 294,28	45 000,00	45 000,00
2184	Mobilier	46 917,40	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	70 014,20	82 293,34	82 293,34
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
100	Opération d'équipement n° 100 (5)	450 000,00	100 000,00	100 000,00
102	Opération d'équipement n° 102 (5)	20 000,00	80 000,00	80 000,00
1901	Opération d'équipement n° 1901 (5)	650 000,00	250 000,00	250 000,00
1902	Opération d'équipement n° 1902 (5)	284 000,00	214 000,00	214 000,00
1903	Opération d'équipement n° 1903 (5)	136 000,00	200 000,00	200 000,00
1904	Opération d'équipement n° 1904 (5)	200 000,00	250 000,00	250 000,00
1905	Opération d'équipement n° 1905 (5)	150 005,59	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 157 329,42	1 371 293,34	1 371 293,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 202 510,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 202 510,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 202 510,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 359 839,42	1 371 293,34	1 371 293,34
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	400 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	400 000,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	400 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		400 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 759 839,42	1 371 293,34	1 371 293,34

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 371 293,34

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

COMMUNE DE SAINTE ANNE - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2020

- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE SAINTE ANNE - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2020

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 976 823,96	1 874 650,93	1 874 650,93
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 253 313,96	75 000,00	75 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	615 625,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	107 885,00	1 799 650,93	1 799 650,93
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 976 823,96	1 874 650,93	1 874 650,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 866 942,16	0,00	0,00
10222	FCTVA	765 031,12	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	280 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 821 911,04	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 866 942,16	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 843 766,12	1 874 650,93	1 874 650,93
021	<i>Virement de la sect* de fonctionnement</i>	<i>1 705 867,59</i>	<i>-503 357,59</i>	<i>-503 357,59</i>
040	<i>Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8)</i>	<i>682 060,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	<i>15 323,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	<i>13 608,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	<i>16 041,35</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	<i>14 607,73</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
281571	<i>Matériel roulant</i>	<i>130 154,08</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
281721	<i>Plantat* arbres, arbustes (m. à dispo)</i>	<i>12 793,25</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	<i>70 007,86</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
28184	<i>Mobilier</i>	<i>100 258,30</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	<i>309 266,43</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 387 927,59	-503 357,59	-503 357,59
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 387 927,59	-503 357,59	-503 357,59
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 231 693,71	1 371 293,34	1 371 293,34

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 371 293,34

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/ 040 = DF 042.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/ 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE SAINTE ANNE - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2020

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 100 (1)
 LIBELLE : TRAVAUX DE L'EGLISE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		267 278,09	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	7 665,53	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2031	Frais d'études	7 665,53	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	259 612,56	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	223 236,31	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	36 376,25	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 355 434,00
13	Subventions d'investissement	0,00	355 434,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	355 434,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	255 434,00
---	-------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE SAINTE ANNE - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2020

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 102 (1)
LIBELLE : GESTION DU PATRIMOINE FUNERAIRE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		24 853,54	a 0,00	80 000,00	b 80 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	24 853,54	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
2031	Frais d'études	24 853,54	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-80 000,00
---	-------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE SAINTE ANNE - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2020

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1901 (1)
LIBELLE : REFECTION VOIRIES COMMUNALES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		142 699,07	a 0,00	250 000,00	b 250 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	142 699,07	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	142 699,07	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-250 000,00
---	--------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1902 (1)
LIBELLE : SECURISATION RENOVATION BAT PUBLICS**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		278 061,92	a 0,00	214 000,00	b 214 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	195,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	195,50	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	277 866,42	0,00	214 000,00	214 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	215 149,66	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	62 716,76	0,00	214 000,00	214 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-214 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE SAINTE ANNE - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2020

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1903 (1)
LIBELLE : CONSTRUCTION GROUPE SCOLAIRE CHATEAUBRUN

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		976,50	a 0,00	200 000,00	b 200 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	976,50	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	976,50	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-200 000,00
---	--------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE SAINTE ANNE - BUDGET PRINCIPAL - BS - 2020

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1904 (1)
LIBELLE : SECURISATION RENOVATION EQUIPEMENTS SPORTIFS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	250 000,00	b 250 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-250 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1905 (1)
LIBELLE : RENOVATION URBAINE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 75 000,00
13 Subventions d'investissement	0,00	75 000,00
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	75 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	75 000,00
---	------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.